

■ **Ernesto Rodriguez et Javier Velasco**, à Genève, café-restaurant, etc. (FOSC du 11.10.1995, p. 5612). Velasco Javier n'est plus associé. La société est dissoute et radiée. L'associé Ernesto Rodriguez reste chargé de l'actif et du passif de la société, au sens de l'art. 579 CO, dont il continue les affaires sous la raison de commerce 'Ernesto RODRIGUEZ', à Genève.

Journal no 13053 du 13.11.2003
(01267794 / CH-660.1.153.991-6)